



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
Ligue Bourgogne Franche-Comté de Basket-Ball
Saison 2021-2022

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
U15M

ARTICLE 1 : Épreuves

La Ligue de Bourgogne Franche Comté de Basket Ball organise un championnat pour la catégorie **U15M réunissant 13 équipes qui se rencontreront-en rencontres aller et retour**

ARTICLE 2 : Championnat

Il est ouvert aux équipes régulièrement qualifiées pour cette compétition par l'ETR

ARTICLE 3 : Système de l'épreuve

Le championnat se déroule en deux phases.

Phase 1 : les équipes sont réparties en 2 poules :

1 poule de 6 équipes et 1 poule de 7 équipes disputant des rencontres aller-retour.

Phase 2 : Les équipes sont réparties en 3 poules disputant des rencontres aller-retour.

La poule A réunit les équipes classées 1,2 de la poule 1 et les 1, 2,3 de la poule 2

La poule B réunit les équipes classées 3,4 de la poule 1, et les 4,5 de la poule 2.

La poule C réunit les équipes classées 5,6 de la poule 1, et les 6,7 de la poule 2.

Le titre de champion de BOURGOGNE FRANCHE COMTE est attribué à l'équipe classée 1^{ère} de la poule A de la phase 2 à l'issue du championnat.

ARTICLE 4 : Classements

Les classements sont établis conformément aux règles édictées par la FIBA

ARTICLE : Horaire des rencontres

L'heure officielle des rencontres est fixée au samedi à 15h00